



# MARCLAY'S

Les spécialistes du local commercial à Paris

---

## HONORAIRES DE L'AGENCE:

Toutes transactions inférieures à 10.000.€ d'honoraires se voit appliquer un forfait de 10.000.€ HT

CESSION inférieure à 200.000.€ :  
10% HT du montant de la cession

CESSION supérieure à 200.000.€ :  
CESSION de 200.000 à 400.000.€ 5% HT du montant de la cession jusqu'à concurrence de 20.000.€ HT

LOCATION PURE : 10% HT du loyer triennal HT HC

---

